

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 25 mars 2016

Le Syndicat Départemental d'Énergies de la Dordogne vous annonce le lancement de la démarche Smart Périgord

Objet :

Le jeudi 24 mars a eu lieu le premier Conseil de l'Innovation de Dordogne à l'Ecopôle de VELINES qui a pour vocation à animer et accompagner la démarche Smart Périgord.

A cette occasion et en présence de nombreux acteurs locaux, régionaux et nationaux (comme ERDF, Général Electric, COMETA, la Région Aquitaine, l'ADEME, l'université de Bordeaux, la FNCCR...), le Président Philippe DUCENE a rappelé la volonté du SDE 24 d'être au service de ses clients : les communes. Pour rappel, l'offre Smart Périgord développée par le SDE 24 repose sur deux principes fondateurs :

- la valorisation de son patrimoine : réseau électrique (25 000 km de lignes), éclairage public (75 000 points lumineux) et gaz (1400 km de réseaux).
- l'innovation territoriale au service des collectivités.

Cette offre s'inscrit de plus dans un contexte institutionnel favorable avec la publication de la loi TECV (transition énergétique et Croissance verte) du 17 août 2015, qui renforce notre action dans le domaine de la transition énergétique.

Autre point important soulevé, la médiation numérique (problématique de précarité d'usage dans un monde digital) qui constitue un sujet clé dans un département rural comme la Dordogne. Pour rappel, en marge de cette notion, il a été rappelé que 40 000 foyers sont en situation de précarité énergétique en Dordogne.

Le cabinet d'études Tactis par l'intermédiaire de son fondateur Mr Stéphane Lelux a rappelé en préambule du conseil, le caractère unique de cette démarche en France intégrant la réflexion urbaine et rurale dans le domaine des infrastructures de service.

Ce conseil a permis d'identifier des pistes de réflexion qui feront l'objet d'expérimentations sur les sites tests volontaires « du lac de Neufont » de la communauté de communes du Pays vernois et de la Truffe, du Grand Périgueux et de St Léon sur Vézère.

Mr Fenaux a été chargé d'animer le Conseil de l'innovation. Le Président Ducène a également précisé son souhait de construire dans le cadre de cette démarche des liens très étroits avec la Région Aquitaine.

Vous trouverez ci-dessous des exemples de déploiements qui seront à l'étude dans les mois à venir :

- L'éclairage public intelligent: LIFI, systèmes de détection, gradation, télégestion seront déployés sur des candélabres qui deviendront des mobiliers connectés.
- la mobilité: l'intégration de réseaux multiservices aux bornes de recharge électrique devenant un HUB pour les usagers et offrant des prestations diverses et variées en termes de recharge électrique, information touristique, Wifi...
- la création de Micro réseaux autonomes : avec le déploiement pour des hameaux ou sites touristiques isolés de réseaux indépendants avec des systèmes de stockage de l'énergie en lien avec une production d'énergies renouvelables.

A moyen terme :

- Les différents groupes de travail qui réfléchiront sur ces thématiques, effectueront une restitution de leurs réflexions pour mi 2016 avec un lancement des études opérationnelles pour le second semestre et déploiement sur les sites expérimentaux pour 2017.
- L'objectif du SDE 24 est de réaliser des démonstrateurs (expérimentations) dès 2017 pour évaluer et reproduire sur d'autres territoires volontaires dès 2018.